



Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

Mission reconnue d'utilité publique

Protection de l'enfance
Handicap
Développement social

PROCES-VERBAL

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2015**

Une place
pour chacun
Un projet
pour tous

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale statutaire,

le **vendredi 26 juin 2015**, à l'E.S.A.T. de la Ganzau à Strasbourg, sous la Présidence de Monsieur le Docteur ANDRES.

Constatant que 49 membres sont présents ou représentés sur un total de 51 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir salué les représentants du Ministère de la Justice, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, des collectivités locales, élus, instances, les membres de l'Association, les directeurs des établissements et services le Président tient à saluer la mémoire de M. Richard ANDRES, ancien trésorier de notre association et décédé depuis la dernière Assemblée. Il déclare la séance ouverte à 9H30.

I. ALLOCUTION DU PRESIDENT

« 2014 aura été une année forte intense et traversée par bien des questionnements.

Elle a été marquée par une activité où la qualité des prestations, leur diversification ainsi que leur consolidation font la fierté de l'ensemble des salariés de notre association ainsi que la fierté du Conseil d'Administration.

La complexification des prises en charge a fait émerger de nouvelles formes de prises en charge, des modèles d'organisation évolutifs avec pour seul objectif l'amélioration de la qualité de la prise en charge des bénéficiaires.

Le projet de fusion des deux CER par exemple ou le presque retour des moyens pour le CEF (après de difficiles et longues négociations) attestent de la volonté de l'Arsea de toujours penser le mieux pour tous les acteurs opérant pour la place de chacun avec un projet pour tous.

Le comité éthique vient traverser toutes ces actions, ces questionnements qui, au regard des évolutions sociétales, est un outil dont je sais qu'il sera de plus en plus pertinent. A cet égard, sans souhait polémique ni dogmatique, l'Arsea, association laïque, est au cœur depuis sa création, de ces réflexions.

Dans le cadre du développement de notre association la reprise du dispositif ITEP d'Ebersmunster vient ajouter à l'association une compétence de prise en charge supplémentaire mais également une implantation géographique qui renforce notre position dans le centre alsace.

Mais 2014, c'est bien sûr la remise sur l'ouvrage de notre projet associatif, son évaluation et ses perspectives. Je tiens à dire très fortement ici, que le travail réalisé dans des conditions et des tensions parfois très lourdes, n'a pas handicapé les résultats obtenus et que là encore, même si nous ne sommes jamais arrivés, il est bon de pouvoir souligner la volonté de l'Arsea d'aller de l'avant quelles que soient les

difficultés rencontrées, qu'elles soient d'ordre organisationnelles, financières ou politiques. Pour réactualiser notre projet d'association nous avons fait appel à un cabinet extérieur et nous présenterons pour validation le projet pour les années 2015-2019 à l'Assemblée Générale 2015.

2014 c'est aussi un regard plus pointu porté sur la direction générale son positionnement et l'adéquation des moyens dont elle dispose pour réaliser sa mission d'aujourd'hui et mener au mieux l'ARSEA aux enjeux de demain. Un audit a été mené en ce sens ; j'y reviendrai dans les conclusions.

Notre projet associatif, l'organisation de notre direction générale, la consolidation et le développement de nos services et établissements forment le triptyque de l'Arsea. Chacun de sa place et dans une proche articulation concourt à répondre à la demande des bénéficiaires, aux moyens nécessaires pour les professionnels et aux contraintes des politiques publiques c'est-à-dire répond à des défis permanents. »

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III. RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat des personnes suivantes arrive à échéance : M. Yves BUR, Me Claude RINGEISEN, M. Marc SCHAEFFER. Tous sont candidats au renouvellement. M. Eric MAYER-SCHALLER est démissionnaire. L'assemblée générale devra élire 4 membres.

Les candidats sont les suivants :

Candidats au renouvellement

- M. Yves BUR Maire de Lingolsheim
- Me Claude RINGEISEN Notaire
- M. Marc SCHAEFFER Directeur Général - DOMIAL

Nouveau candidat

- M. Dominique ADAM Président de chambre de Cour d'Appel.

En fin de séance, le Président fait part du résultat des votes. Sont élus : M. Dominique ADAM, M. Yves BUR, Me Claude RINGEISEN, M. Marc SCHAEFFER.

IV. RAPPORT D'ACTIVITE 2014, PROJET D'ASSOCIATION 2015-2019 ET ORIENTATIONS 2015/2016

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2014 de l'association, le projet d'association 2015/2019 et les orientations 2015/2016. (cf PPT annexe 2)

Le Président remercie M. BANDOL pour son intervention.

V. RAPPORT FINANCIER 2014

Le Président donne la parole à M. SCHANGEL, Trésorier, qui présente le rapport financier 2014 de l'Association à l'aide d'un Power Point.

1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

	2014	2013	<i>Ecart 2014/2013</i>
Produits d'exploitation	61 326	58 187	3 139
Charges d'exploitation	60 245	58 231	2 013
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 082	-44	1 126

Produits financiers	353	367	-13
Charges financières	463	477	-14
RESULTAT FINANCIER	-110	-110	0

Produits exceptionnels	355	413	-58
Charges exceptionnelles	358	605	-247
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3	-192	189

TOTAL PRODUITS	62 034	58 966	3 068
TOTAL CHARGES	61 065	59 313	1 753
RESULTAT NET GLOBAL	969	-346	1 315

<i>Dont</i>			
<i>Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)</i>	627	- 542	1 169
<i>Gestion propre</i>	342	196	146

1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	62 034	58 966	3 068	5,20%

Le montant total des **produits** est en hausse de 5,20 % par rapport à 2013, soit + 3 068 K€, dont :

✓ *Produits d'exploitation : + 3 139 K€*

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	61 326	58 187	3 139	5,39%

L'augmentation est due essentiellement aux produits de tarification qui sont en hausse de 3 293 K€ en 2014 par rapport à 2013. Elle est liée à la reprise de deux nouvelles structures gérées auparavant par l'association anciennement Saint-Joseph d'Ebersmunster et la montée en charge progressive en 2014 du service d'accueil des Mineurs Isolés Etrangers de Bischheim.

✓ *Produits financiers : - 13 K€*

PRODUITS FINANCIERS en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	353	367	-13	-3,67%

✓ *Produits exceptionnels : - 58 K€*

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	355	413	-58	-13,97%

Les produits exceptionnels qui sont variables d'une année à l'autre sont en baisse de 58 K€.

1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	61 065	59 313	1 753	2,95%

Le montant total des **charges** est en hausse de 2,95 % par rapport à 2013, soit + 1 753 K€, dont :

✓ *Charges d'exploitation* : + 2 013 K€

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	60 245	58 231	2 013	3,46%

L'essentiel des **charges d'exploitation** est constitué des frais de personnel qui représentent 71,83% des charges totales de l'exercice soit 43 861 K€ contre 42 101 K€ l'exercice précédent.

L'augmentation de 3,46 % par rapport à 2013 est liée aux mêmes raisons que l'augmentation des produits d'exploitation, à savoir la reprise de structures et l'incidence en année pleine du service d'accueil des Mineurs Isolés Etrangers.

✓ *Charges financières* : - 14 K€

CHARGES FINANCIERES en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	463	477	-14	-2,90%

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits en 2014 pour des montants respectifs de 500 K€. Ces prêts seront débloqués sur 2015 ce qui explique tout naturellement une baisse des intérêts des emprunts en cours.

✓ *Charges exceptionnelles* : - 247 K€

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	358	605	-247	-40,81%

La variation des charges exceptionnelles qui sont en baisse de 247 K€ en 2014 s'explique essentiellement par les dotations exceptionnelles aux amortissements constatées en 2013 liées au déménagement de l'AEMO de Mulhouse, à la cessation d'activité de l'ICF et également à des provisions constituées l'année précédente pour financer des travaux de sécurisation, mise aux normes pour une structure.

1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2014	2013	Ecart 2014/2013	
			K €	%
	969	-346	1 315	-379,64%

L'exercice 2014 se termine par un résultat comptable excédentaire de 969 K€ alors qu'il présentait un déficit de 346 K€ l'année précédente. Le résultat 2014 se décompose de la manière suivante :

 Gestion contrôlée (Structures relevant de l'article L312-1 du CASF)	Excédent	627 K€
 Gestion propre : (Activités autres ne relevant pas du CASF)	Excédent	342 K€

Nous tenons à préciser que le résultat de la gestion contrôlée tient compte de l'effet de reprise des résultats de N-2.

2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 75 108 K€, en augmentation de 12 902 K€ par rapport à 2013, soit + 20,74 %.

ACTIF	2014			2013	Variation	PASSIF	2014	2013	Variation
	Brut	Amort. & Prov.	Net						
ACTIF IMMOBILISE			44 495	34 059	10 436	FONDS PROPRES (1)	48 194	36 427	11 767
Immobilisations	70 227	25 732	44 495	34 059					
ACTIF CIRCULANT			30 613	28 147	2 466	PROVISIONS ET FONDS DEDIES	4 015	3 243	772
Stocks			0	2	-2				
Créances	6 361	120	6 241	8 285	-2 044	DETTES	22 848	22 421	427
VMP et disponibilités	24 228		24 228	19 788	4 440	Dettes financières	12 026	12 800	-774
Charges constatées d'avance	145		145	72	73	Fournisseurs et autres dettes	10 822	9 621	1 201
CHARGES A REPARTIR	0		0	0	0	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	51	115	-64
TOTAL ACTIF	100 960	25 852	75 108	62 206	12 902	TOTAL PASSIF	75 108	62 206	12 902

DONT

(1)	Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	627	-	542	1 169
(1)	Gestion propre	342		196	146

2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 44 495 K€

ACTIF	2014			2013	Variation
	Brut	Amort. & Prov.	Net		
ACTIF IMMOBILISE			44 495	34 059	10 436
Immobilisations	70 227	25 732	44 495	34 059	

Suite à la reprise des deux structures de l'association Saint Joseph d'Ebersmunster, l'ensemble immobilier a été mis à disposition de l'association sous le régime du commodat. Le prêt à usage de commodat a été comptabilisé à la fois à l'actif et au passif pour 10 016 K€.

✓ Actif circulant : 30 613 K€

ACTIF	2014			2013	Variation
	Brut	Amort. & Prov.	Net		
ACTIF CIRCULANT			30 613	28 147	2 466
Stocks			0	2	-2
Créances	6 361	120	6 241	8 285	-2 044
VMP et disponibilités	24 228		24 228	19 788	4 440
Charges constatées d'avance	145		145	72	73

Les créances à hauteur de 6 241 K€ en 2014 sont en diminution de 2044 K€ par rapport à 2013. Elles sont essentiellement constituées des prix de journée facturées en fin d'année et à encaisser début 2015 (- 2 024 K€ par rapport à 2013).

PM Principales variations : MIE -525 K€, IMPRO Ganzau -848 K€, MAS -565 K€, CAAHM – 91 K€...

La baisse des créances au 31/12/2014 explique l'augmentation de la trésorerie (valeurs mobilières de placement et disponibilités) à hauteur de 24 228 K€ fin 2014 contre 19 788 K€ fin 2013.

a. LE PASSIF DU BILAN

✓ Fonds propres : 48 194 K€

FONDS PROPRES en K€	2014	2013	Variation K€	Variation %
Fonds associatifs				
Sans droit de reprise	4 023	3 574	449	13%
Avec droit de reprise	1 389	1 311	77	6%
Réserves	23 803	23 172	631	3%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	426	442	-16	-4%
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	1 969	2 553	-584	-23%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-3 336	-3 102	-233	8%
Résultat global de l'exercice	969	-346	1 315	-380%
Subvention d'investissement	1 211	1 245	-34	-3%
Provisions réglementées	7 725	7 578	146	2%
Immobilisations grevées de droit	10 016		10 016	#DIV/0!
Total fonds propres	48 194	36 427	11 767	32%

Les fonds propres sont en hausse de 11 767 K€, soit 32 % dont 10 622 K€ liés à la reprise des structures de l'association Saint Joseph d'Ebersmunster.

Les principales variations :

- Fonds associatifs : augmentation de 526 K€ dont 441 K€ imputable à la reprise de l'association Saint Joseph d'Ebersmunster ;
- Réserves : augmentation de 631 K€ (dont 203 K€ imputable à la reprise de l'association Saint Joseph d'Ebersmunster) qui correspond aux affectations d'excédents à l'investissement, à la réserve de compensation des futurs déficits, des charges d'amortissement et à la réserve de trésorerie ;
- Report à nouveau gestion propre : diminution de 16 K€ ;
- Report à nouveau gestion contrôlée : la baisse de 584 K€ s'explique par la variation de la dette pour congés à payer, des résultats et des excédents affectés à l'investissement et aux mesures d'exploitation ;
- Une augmentation du résultat global de l'exercice de 1 315 K€ (pour rappel le résultat gestion contrôlée est + 627 K€ en 2014 contre – 542 K€ en 2013 et le résultat gestion propre + 342 K€ en 2014 contre 196 K€ en 2013) ;
- Une augmentation des provisions réglementées de 146 K€ suite à des provisions permettant de financer les investissements ;
- Le prêt à usage de commodat est comptabilisé au passif en immobilisations grevées de droit pour la valeur d'assurance de l'ensemble immobilier de l'association Saint Joseph.

✓ **Provisions et fonds dédiés** : 4 015 K€

Les provisions et les fonds dédiés qui sont en hausse de 772 K€ par rapport en 2013 (dont 35 K€ imputables à la reprise de l'Association St Joseph d'Ebersmunster) ont été constitués essentiellement pour financer des charges (départs à la retraite, contrats aidés, gratifications des stagiaires...).

✓ **Dettes** : 22 848 K€

Les dettes financières baissent en 2014 de 774 K€ car aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2014.

b. LA STRUCTURE DU BILAN

Situation de trésorerie

Le total des dettes, des produits constatés d'avance, des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés s'élève à 26 914 K€, dont les dettes seules représentent 22 900 K€ (à rapprocher des créances de 6 241 K€).

Le chiffre de 26 863 K€ de provisions et de dettes est à rapprocher du total des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des créances qui s'élèvent à 30 469 K€. Notre trésorerie et nos placements servent notamment de tampon pour couvrir les retards de paiement de nos financeurs.

Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 44 495 K€, est comparé aux capitaux propres et aux financements à long terme qui s'élèvent à 60 220 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 12 026 K€).

Les immobilisations sont largement couvertes par les capitaux propres. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

3. INFORMATIONS

➤ Reprise d'activité

Nous avons intégré dans nos comptes la reprise de l'association St Joseph dont nous étions mandataire de gestion en 2013. L'activité a été scindée en 2 établissements : l'ITEP (N°56) et le SESSAD Pierre Paul Blanck (N°57).

➤ Evénements post clôture

Néant

4. RESOLUTIONS

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles. Il s'agit d'un excédent global de 342 K€.

Il laisse la parole au Président pour vous soumettre les résolutions :

Le Conseil d'administration propose :

1) L'affectation suivante des résultats 2014 non soumis au contrôle des financeurs pour un montant de 341 805,49 € :

SERVICE JAF	Excédent 2014	1 218,00 €	Report à nouveau
SERVICE FORMATION CONTINUE	Excédent 2014	273,96 €	Report à nouveau
SIS Strasbourg	Déficit 2014	-17 124,07 €	Report à nouveau
ESAT COMMERCIAL	Excédent 2014	276 216,47 €	A l'investissement
ESPERANCE, Autres Activités	Excédent 2014	50 231,52 €	Report à nouveau
MINEURS ISOLEES ETRANGERS	Excédent 2014	2 234,40 €	Report à nouveau
GESTION ASSOCIATIVE	Excédent 2014	28 755,21 €	Report à nouveau

M. SCHANGEL félicite Mme LIENHARDT, Directrice Financière et ses services pour le travail accompli.

VI. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. KOESSLER, commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2014. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice. Il souligne le grand professionnalisme des services financiers de l'association.

Le Président remercie M. KOESSLER pour son intervention et la présentation de ce rapport.

VII. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE, DU PROJET D'ASSOCIATION 2015-2019 DES ORIENTATIONS 2015/2016 ET DES RAPPORTS FINANCIERS ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le rapport d'activité 2014, le projet d'association 2015-2019, les orientations 2015-2016, le rapport financier 2014, le rapport du commissaire aux comptes sont mis aux voix par le Président.

Le rapport d'activité 2014, le projet d'association 2015 – 2019 et les orientations 2015/2016 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier 2014 et le rapport général du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

VIII. RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrive à échéance. Le Président met aux voix la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale du 26 juin 2015 décide de confier le mandat de Commissaire aux Comptes **titulaire** à la Société MAZARS SA 20, avenue de la Paix à STRASBOURG pour une durée légale de 6 années soit jusqu'au 31.12.2021 en lieu et place de la société MAZARS FIDUCO.

L'Assemblée Générale 2015 décide de confier le mandat de Commissaire aux Comptes **suppléant** à la Société MAZARS FIDUCO 20, avenue de la Paix à STRASBOURG pour une durée légale de 6 années soit jusqu'au 31.12.2021 en lieu et place de M. EINHORN. »

M. KOESSLER précise que le Cabinet MAZARS a deux sociétés et il s'agit d'une réorganisation interne de leurs mandats.

La résolution est adoptée à l'unanimité à l'unanimité des membres présents ou représentés. M. KOESSLER remercie le Président et les membres de la confiance qui leur est témoignée.

IX. FIXATION DE LA COTISATION 2015

Le Président propose de maintenir la cotisation à 15 euros. Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Conclusion

« Président mais aussi médecin, je me lancerais bien dans une ordonnance non pas médicale ou administrative mais plus philosophique, réflexive et prospective.

Mais à l'heure des masters chefs et autres télé-réalité, je vais vous proposer une recette dont je ne connais pas le résultat : Prenez un soupçon de décentralisation, ajouter un soupçon de déconcentration, appliquer le tout à la réforme des territoires et vous obtiendrez un mélange détonnant qui, saupoudré par une réforme territoriale passée par une cure drastique des finances publiques accentuée d'une crise de confiance en un avenir où chacun voudra ne pas perdre plus que son voisin, vous donnera une recette qui, il faut bien le dire, paraît être irréalisable aujourd'hui.

Je tiens à vous dire, chers voisins, et malgré les vicissitudes récentes de notre Alsace, que les équilibres à trouver sur cette grande région, s'ils appartiennent aux Politiques, vont renforcer également ce maillage associatif, cet engagement que tous ensemble nous défendons depuis 1946.

Alors oui 2015 et les années suivantes vont être déterminantes et oui nous allons engager ce changement car nous avons toujours voulu, su anticiper, évoluer et croire dans cet humanisme qui je n'en doute pas sera le socle d'une action collective qui, si elle reste à construire, sera une garantie d'un mieux vivre ensemble, d'une croyance républicaine et laïque où tout un chacun, bénéficiaire, professionnel et bénévole donnera le meilleur de soi au service d'un ensemble où la liberté de tous le respect de chacun en sortira grandit.

A cet égard le projet associatif 2015-2019, dans sa diversification et sa nouvelle couverture géographique, marque la volonté toujours forte de l'ARSEA d'accompagner, d'innover et d'aller là où les besoins se font ressentir.

Au regard des enjeux des populations, des mutualisations et fusions, des politiques des territoires nous savons que l'ensemble de nos financeurs saura répondre à une partie de nos demandes et à celles de la direction générale afin de continuer à répondre aux enjeux multiples sur lesquels je ne reviendrai pas.

Je terminerai mes propos en re-abordant les territoires, événement majeur qui va impacter l'ensemble de la Nation et je voudrais m'adresser une nouvelle fois à nos voisins.

Dans « Une forme de vie » d'Amélie Nothomb il est dit :

« Les gens sont de pays. Il est merveilleux qu'il en existe tant et qu'une perpétuelle dérive des continents fasse se rencontrer des îles neuves. Mais si cette tectonique de plaques colle le territoire inconnu contre votre visage, l'hostilité apparaît aussitôt. Il n'y a que deux solutions : La guerre ou la diplomatie »

Pour nous il y a toujours eu et il y aura toujours la diplomatie ! »

Il remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention et les convie à rester à la manifestation mettant à l'honneur les salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association, par la remise d'une médaille du travail et du buffet qui suivra.

La séance est levée à 12h.

Annexe 1

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

PRESENTS		REPRESENTES	
Dr	ANDRES Materne	M.	ADAM Dominique
Mme	AUBURTIN Marie-Josée	Mme	ANANOU Dominique
M.	BALLOT Bernard	M.	BANNWARTH Claude
Mme	BAUDOUIN Anne-Françoise	Mme	BERRY Christiane
M.	BOULE Christophe	M.	BICK Michel
M.	BRENNER Daniel	Mme	BOEHM Marguerite
M.	BRUNAGEL François	Mme	BRAIG Nathalie
M.	BUTTERLIN Rémy	M.	BRAJON Christian
M.	GERARD Jean-Louis	M.	BUR Yves
M.	KLEIN Constant	M.	BURGARD Hubert
M.	KOESSLER Jean-Louis	M.	CANTIN Charles
M.	LIROT Hubert	Mme	CORET Françoise
Mme	MAETZ Simone	M.	DESPREZ Jean-Marie
Mme	NENNIG Huguette	M.	GIUBILEI Adrien
Mme	NUSS Albertine	Mme	HEINTZ DREYFUSS Dominique
Me	RINGEISEN Claude	M.	HEYDT Jean-Marie
M.	SCHIEBER Robert	M.	HURST Jacques
Mme	STERBECQ Sylvie	Mme	JACOBI Maryvonne
M.	TERROINE Jean-Pierre	M.	KAUFFMANN Roger
M.	SCHANGEL Jean-Marie	Mme	MATHIEU Claudine
		M.	MAYER Pierre
		M.	MAYER SCHALLER Eric
		Me	OSTER Louis
		M.	PIMMEL Jean-Jacques
		M.	SCHAEFFER Marc
		M.	STEIN Roland
		Sr	VETTER Danièle
		Mme	VIELLARD Danielle
		M.	WISS André

LISTE DES INVITES PRESENTS

INVITES		FONCTION
M.	ABERT Alfred	DRH ARSEA
M.	ALBERTI Yves	Directeur ITEP Pierre Paul BLANCK
M.	ALLIMANN Raphaël	Chef de service CARAH Colmar et Munster
M.	ANDRIEUX Jean-Marc	Directeur IMP le Roethig / SESSAD Strasbourg
M.	ANSTETT Serge	Directeur CER Kreuzweg + Climont
M.	BALLÉ François	Chef de service SESSAD STRASBOURG
M.	BANNWARTH José	Secrétaire du CHSCT
M.	BAUER Frédéric	Directeur CREAI Alsace
Mme	BEAUTÉ Sophie	Chef de service EEP Centre de la Ferme
M.	BENOIST Jean-Luc	Vice-Président GIHP
M.	BINETRUY Christian	Administrateur ACCORD
M.	BOICHÉ G,	Responsable Crédit Agricole Alsace Vosges
Mme	BRIGNON Claudine	Directrice Foyer de l'Adolescent Illkirch
M.	BROSSIER Daniel	Directeur ESPERANCE
Mme	CLERC Marie-Pierre	Directrice CEF Mulhouse
Mme	CROUZAT Chantal	Directrice FAE Hirondelles
Mme	CZAJA Ibérica	Direct. CARAH/ SAVS/SAMSAH Haut-Rhin
Mme	DONGÉ Marilyn	Chef de service EEP Château
M.	DUMEL Jean	Directeur SIE Riedisheim
M.	FABACHER Gilbert	Retraité de la Fonction Publique Etat
M.	FULLERINGER Eric	Chef de service CEF Mulhouse
M.	GARRETTI Eugène	Directeur IMPRO Les Artisans
Mme	GERVAIS Patricia	Chef de service SIE Riedisheim
Mme	GIRAL Catherine	Chef de service SESSAD Strasbourg
Mme	GLETTY Florence	Chef de service MIE Colmar
M.	GOMEZ Antonio	Educateur Technique Spécialisé IMPRO Ganzau
M.	GRAEFF Jean-Claude	Président Caisse Crédit Mutuel Bischheim
Mme	GRUENER Céline	Chef de service AEMO Colmar
M.	GUENEGANT Jean-Charles	Directeur IMPRO Ganzau
Mme	HAEGELIN Caroline	Chef de service - SIE Colmar
Mme	HUMBERT Catherine	Directrice URIOPSS
Mme	KECHID Nadine	Chef de service AEMO Colmar
Mme	KEMPF Suzanne	Conseillère Départementale Bas-Rhin
Mme	KERGOAT Magali	Chef de service IMPRO la Ganzau
M.	KOHLER Bruno	Directeur EEP LA FERME
Mme	KRETZ Véronique	Directrice ESAT

M.	LEROUX Samuel	Stagiaire Chef de service EEP Château
Mme	LOUIS Julie	Psychologue - Représentant du personnel au C.A.
M.	LUDWIG Thibaut	Chef de service Foyer René Cayet
M.	LUTTRINGER Charles	Directeur CAMSP/SESSAD Colmar
M.	MARNIER Jean-Michel	Responsable Crédit Mutuel
M.	MECHINE Christophe	Directeur SIE Strasbourg
Mme	MONTANARO Lucie	Directrice Foyer René CAYET
Mme	MULLER Béatrice	Directrice ESTES
Mme	NASSA Jacqueline	Stagiaire CAFERUIS
Mme	NEFF Florence	Directrice MAS/CAAHM/SAMSAH67/SAVS67
M.	PRÉVOT Julien	Stagiaire CAFERUIS Espérance
Mme	REGNERY-BOESCH Sylviane	Chef de service IMP le Roethig
M.	RESCH Thomas	Directeur AEMO Ostwald
Mme	RIEDEL Claudine	Directrice IMP la Montagne Verte
Mme	ROBIN Estelle	Chef de service SAMSAH 67
M.	SCHLATTER Jean-Claude	Caisse d'Epargne Alsace
Mme	SCHLIENGER Myriam	Conseillère Déléguée Ville Schiltigheim
Mme	SIMON CHAMBAUD Véronique	Directrice IMP les Catherinettes Colmar
M.	SIMON Jean-Marie	Directeur AEMO Colmar
Mme	SOUR Emilie	Chef de service - Association GALA
M.	STATH Bernard	Vice-Président ASRMS BIESHEIM
Mme	STEIN Barbara	Assist. sociale - Représentant du personnel au C.A.
Mme	STEINLE-FEUERBACH Marie-France	Présidente ACCORD
M.	STROH Thierry	Crédit Agricole Alsace Vosges
Mme	TOURSCHER Françoise	Directrice IMP/SESSAD Les Glycines
Mme	VONTHRON Régine	Chef de service SAMSAH WIntzenheim
M.	WEHRUNG Philippe	Directeur EEP Château

ASSEMBLEE GENERALE 26 JUN 2015 - LISTE DES EXCUSES

PREFECTURES

Pascal LELARGE Préfet du Haut-Rhin

SENATEURS

Catherine TROENDLE Sénateur du Haut-Rhin
Jacques BIGOT Sénateur Maire du Bas-Rhin
Guy-Dominique KENNEL Sénateur Paris
Fabienne KELLER Sénateur du Bas-Rhin
André REICHARDT Sénateur du Bas-Rhin / 1er Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace

DEPUTES

Jean-Louis CHRIST Député du Haut-Rhin
Armand JUNG Député du Bas-Rhin
Patrick HETZEL Député du Bas-Rhin
Michel SORDI Député du Haut-Rhin
François HILLMEYER Député du Haut-Rhin
Éric STRAUMANN Député / Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Arlette GROSSKOST Députée / Vice-Présidente Conseil Régional du Haut-Rhin

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Alain COUCHOT Conseiller Départemental du Haut-Rhin
Serge OEHLER Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Marie-France VALLAT Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Sabine DREXLER Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Fabienne ORLANDI Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Laurence MULLER-BRONN Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Anne-Marie LIEGEON Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Martine DIETRICH Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Éric ELKOUBY Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Françoise BUFFET Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Nadine HOLDERITH-WEISS Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Vincent DEBES Conseiller Départemental du Bas-Rhin
André ERBS Conseiller Départemental du Bas-Rhin
Jean-Philippe MAURER Vice-Président Conseil Départemental du Bas-Rhin
Josiane MEHLEN-VETTER Vice-Présidente Conseil Départemental du Haut-Rhin
Danielle DILIGENT Vice-Présidente Conseil Départemental du Bas-Rhin
Pascale JURDANT-PFEIFFER Vice-Présidente Conseil Départemental du Bas-Rhin

Rémy WITH

Vice-Président Conseil Départemental du Haut-Rhin

CONSEILLERS REGIONAUX

Philippe RICHERT

Président du Conseil Régional ALSACE

Laurent BURCKEL

Conseiller Régional

Victoria VALENTIN

Conseillère Régionale

Martine CALDEROLI-LOTZ

Vice-Présidente du Conseil Régional

Catherine ZUBER

Conseillère Régionale Membre de la Commission permanente

MAIRIES

Pierre DISCHINGER

Maire de Munster

Marie-Dominique DREYSSÉ

Adjoint au Maire de Strasbourg

Hubert WALTER

Maire de Reichshoffen

Claude FROEHLI

Maire d'Illkirch

Roland RIESS

Maire de Strasbourg

Robert HERRMANN

Président Eurométropole

Gilbert MEYER

Maire de Colmar

Marcel BAUER

Maire de Sélestat

Alain FONTANEL

1^{er} Adjoint au Maire de Strasbourg/ Vice-Président Eurométropole

Jean ROTTNER

Maire de Mulhouse

Béatrice BULOUE

Maire de Mundolsheim

Alain JUND

Adjoint au Maire de Strasbourg / Vice-Président Eurométropole

Annick NEFF

Adjointe au Maire de Strasbourg

ADMINISTRATIONS

Conseils Départementaux

Frédéric BIERRY

Président Conseil Départemental du Bas-Rhin

Bénédicte DEGUILLE

Direction Enfance-Santé-Insertion Conseil Départemental du Haut-Rhin

Laurent SCHLERET

Directeur Général Adjoint Conseil Départemental du Bas-Rhin

Education Nationale

Bénédicte AUTIER

Inspectrice en Charge de l'Adaptation scolaire Bas-Rhin

Nicole FORGET

Inspectrice en Charge de l'Adaptation scolaire Haut-Rhin

SANTE et HANDICAP

Agence Régionale de Santé Alsace

René NETHING

Directeur de l'Office de Soins et de l'offre Médico-Sociale

CPAM

Jean Marie MUNSCH

Président du Conseil de la CPAM du Haut-Rhin

Maison de l'Autonomie

Céline VILLIERS

Directrice Maison de l'Autonomie Strasbourg

JUSTICE

Bernard LEBEAU

Françoise BARDOUX

J. Luc STOEESLE

Procureur de la République du TGI de Colmar

Présidente TGI du Haut-Rhin

Présidente TGI du Bas-Rhin

ASSOCIATIONS

Didier BOTTEAUX

Jean-David MEUGE

Jean Jacques PIMMEL

Jean CARAMAZANA

Olivier ROMAIN

Yves GRANDIDIER

Georges BORKOWSKI

Nathalie MARECHAL

Claude RATZMANN

Sami BARKALLAH

Marie-Hélène GILLIG

M. Christian MATRAT

Marcel CZAJA

Directeur Foyer Oberholtz

Directeur Général AAPEI

Président ABRAPA

Directeur ABRAPA

Directeur Général CMSEA Metz

Directeur Général Association Travail et Espérance

Président Association Travail et Espérance

Directrice Foyer du Jeune Homme

Président Association GALA

Directeur Association GALA

Présidente Fondation Vincent de Paul

Directeur Général Fondation Vincent de Paul

Président CÉSER

André WAHL

Anne Caroline BINDOU

Président URAPEI ALSACE

Directrice Générale Fondation SONNENHOF

SONT EGALEMENT EXCUSES

Roger EMS

Joël FABERT

François JACQUERAY

Membre de l'Amicale des Directeurs ARSEA

Directeur Général OPUS 67

Fondation ORANGE

Annexe 2

Arsea

**69ème
ASSEMBLEE GENERALE**

26 JUIN 2015

Arsea L'ACTIVITÉ 2014

**10 690
bénéficiaires**

HANDICAP
1 564 bénéficiaires

PROTECTION DE L'ENFANCE
7 491 bénéficiaires

DÉVELOPPEMENT SOCIAL
1 635 bénéficiaires

Augmentation de l'activité du PDS liée à une meilleure comptabilisation de l'activité au titre des actions logement/insertion d'ESPERANCE

Arsea CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

1 098 professionnels (986 ETP)
+ 68 / 2013

44 % des professionnels interviennent en Protection Enfance
51 % des professionnels interviennent dans le handicap
3 % au sein du Pôle Développement Social

64 % : éducatif
11 % : administratif
12 % : services généraux
11 % : paramédical
2 % : médical

41 ans - âge moyen des salariés
10 ans d'ancienneté moyenne
71 % de personnel féminin

Arsea POLE PROTECTION ENFANCE

FAITS MARQUANTS

- Activité : + 19 000 journées / 2013
- Année post Évaluation Externe : nouvelle dynamique
- Actualisation des projets de service (3) ; 5 en cours
- Diversification des modalités d'intervention (AEMO R) Adaptation et innovation
- Des jeunes de plus en plus éloignés des dispositifs d'inclusion. Complexité et gravité des situations familiales
- Partenariat avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du CD 68 (logiciel SOLIS)

Arsea POLE PROTECTION ENFANCE

DEVELOPPEMENT / MOYENS

- Extension de l'activité du service MIP Haut Rhin (mesures administrative)
- Création d'un accueil à Strasbourg pour 30 puis 50 mineurs isolés étrangers (Château d'Angleterre)
- Fusion « budgétaire » des 2 services AEMO du Haut Rhin
- Poursuite de l'étude du projet de regroupement des 2 CER
- Développement de l'AEMO renforcé à Colmar
- Retour à 26,5 ETP au CEF

INFRASTRUCTURES

- Projet de rénovation de l'internat du Château d'Angleterre
- Poursuite du projet de rénovation de l'EEP la Ferme
- Réflexion sur les locaux du CER du Climont

Arsea POLE HANDICAP

FAITS MARQUANTS

- Activité : + 13 500 journées et + 2 000 séances SESSAD (ITEP Ebersmunster)
- Année post Évaluation Externe : nouvelle dynamique
- Actualisation des projets de service (3) ; 5 en cours
- Evolution et complexification des profils, difficulté de trouver des places, éviter les ruptures de parcours
- Maintenir un accueil et un accompagnement cohérent et adapté
- Difficultés d'orientation de jeunes qui ont atteint l'âge limite d'agrément
- Scolarisation des enfants si possible en classe externalisée ou à l'internat en cas d'incapacité pour les enfants (4^{ème} poste d'enseignant à l'IMP Mverte)
- Participation de toutes les structures à l'expérimentation des TDB ANAP
- Mise en œuvre de la réorganisation des transports (Mulhouse et Strasbourg)
- Réflexion sur évolution des IMP/IMPRO vers des IME
- Rencontre avec l'ARS / autisme

 **POLE HANDICAP**

DEVELOPPEMENT

- Intégration de l'ITEP et SESSAD Ebersmunster au 1.1.2015 après le mandat de gestion (64 places)
- Extension de l'agrément du SESSAD de Strasbourg de 47 à 55 places
- Mise en œuvre d'une CLIS Passerelle (dispositif expérimental) à JVERNE Mulhouse (10 enfants) ► Projet de déploiement sur Colmar et Strasbourg
- Evolution de l'agrément du SAMSAH 67 pour accompagnement de personnes atteinte de handicap psychique (10)

INFRASTRUCTURES

- Poursuite du programme de réhabilitation de l'IMPRO de la Ganzau
- Poursuite de la réflexion sur le projet partenarial avec la Ville de Lingolsheim et ARS pour la construction du nouvel IMP MVerte / dépôt du PC
- Sécurisation du bâtiment de l'IMP Jules Verne
- Acquisition d'un terrain pour constituer une réserve foncière pour la création ultérieure d'un ESMS sur le site de la Ganzau

 **POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

- Nombre important de bénéficiaires accompagnés (prise en compte de la composition des familles)
- 3 % des professionnels
- 2 établissements : le SIS et ESPERANCE
- Leur mission : contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en direction des personnes fragilisées à travers la construction ou re-construction des liens sociaux.
- Les principales formes d'action : hébergement collectif ou diffus, médiation, actions d'accompagnement insertion/ logement
- Pôle d'appui pour travailler la transversalité

DEVELOPPEMENT

- Reprise de la gestion de 70 logements pour bénéficiaires sortant d'hôpital psychiatrique (ARP)
- Parrainage du GEM de Sélestat (après celui de Colmar)
- Contact avec OPUS pour gestion d'une résidence Séniors

 **AUTRES POINTS**

- Mise aux normes accessibilité : réalisation des diagnostics de nos bâtiments en vue de la programmation des travaux
- Les réflexions du Comité Ethique

 **DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AGREMENT DU SIEGE**

- Audit d'organisation : processus sur 6 mois ; implication de tous les acteurs
- Frais de siège accordés pour 5 ans en 2010 (1^{er} agrément).
- Conclusions de l'audit : nécessaire renforcement du pilotage par le siège et renforcement des moyens

► Demande de création de 5 postes :

- Un directeur général adjoint
- Un responsable système d'information
- Un contrôleur de gestion
- Un comptable « paye » interface entre les services Finance et RH)
- Un chargé de communication externe et recherche de fonds

 **Protection de l'enfance
Handicap
Développement social**

PROJET D'ASSOCIATION

2015 - 2019

 **En introduction :
Pourquoi actualiser le projet ?**

Dans un secteur en mutation permanente, le secteur associatif s'adapte pour répondre aux défis majeurs posés par l'environnement, l'économie et la société. Ainsi, les enjeux suivants orientent la stratégie des gouvernances associatives :

- S'adapter aux mutations de l'action sociale et de l'environnement par des projets innovants.
- Jouer un rôle d'interface entre les besoins du terrain et les politiques publiques.
- Concilier une vision militante et gestionnaire.
- Porter une identité capable de rassembler et de porter la spécificité de l'association.
- Intégrer une dimension managériale avec un sentiment d'appartenance à une association et pas uniquement à une structure.
- Poursuivre le développement des coopérations.
- Renforcer les fonds propres par des outils de communication au service de campagne de collecte de dons.

Arsea

Pourquoi actualiser le projet ? suite

Dans ce contexte, la réécriture du projet associatif de l'ARSEA aura pour objectifs de :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet partagé
- Focaliser l'attention sur les enjeux fondamentaux
- Relancer une nouvelle dynamique
- Communiquer clairement et simplement
- Fédérer les nouveaux administrateurs et les jeunes professionnels
- S'adapter à l'environnement
- Prendre en compte l'évolution des sciences médicales et thérapeutiques

Le projet associatif rend lisible et visible le sens de l'action. Il s'adresse aux bénéficiaires et à leurs proches, aux salariés, aux administrateurs, aux bénévoles, aux partenaires opérationnels ou institutionnels et au grand public.

Arsea

NOS VALEURS

- Dans la droite lignée de notre tradition humaniste rhénane, nous défendons l'idée :

**Une place pour chacun
Un projet pour tous**

Arsea

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Notre **autonomie** dans nos choix, notre **ambition** de lutte contre toute forme de discrimination
- ✓ Un **engagement social fort** défendant une vision sociétale humaniste, solidaire en prônant l'équité, et la responsabilité
- ✓ Une **culture de la bientraitance** par la mise au cœur de nos pratiques et de nos postures professionnelles d'une éthique de l'empathie et de la résilience qui change le regard
- ✓ Notre **démarche de transparence** vis-à-vis des partenaires, des citoyens et de l'environnement, notre conscience de l'interdépendance de tous les acteurs
- ✓ Une **approche globale de l'action** respectant la singularité des personnes accueillies dans leur parcours.
- ✓ Notre **expérience**, notre **expertise** et la **qualité** au service du respect du bénéficiaire
- ✓ Une **recherche permanente**, une **adaptabilité** et une **innovation** au regard de besoins et d'exigences en perpétuelles évolutions
- ✓ Un **projet employeur fort** à l'égard des salariés en promouvant le respect, le dialogue, l'équité et la responsabilité

Arsea

NOS MISSIONS

Notre mission principale est d'**accompagner**, de **soutenir des personnes en difficulté**. Nous nous inscrivons dans les politiques sociales et médico-sociales et sanitaires pour développer ces actions. Nous voulons être **force de proposition**.

Pour ce faire, nous

- ✓ **agissons** pour la **protection de l'enfance**,
- ✓ **accompagnons** des **personnes en situation de handicap**,
- ✓ intervenons pour l'**insertion de personnes en difficulté**,
- ✓ intervenons auprès de **toute personne qui nécessite un accompagnement**
- ✓ **formons** des **professionnels** du secteur social et médico-social,
- ✓ **repérons** des **besoins nouveaux**, **appréhendons** et **anticipons** l'évolution de la société

Arsea

LES ORIENTATIONS

4 grandes orientations
déclinées en 17 axes

Arsea

I. Orientation concernant la gouvernance : Poursuivre un développement maîtrisé

1. Promouvoir la dimension politique du CA
2. Evoluer juridiquement vers un statut adapté à l'environnement
3. Poursuivre le développement d'activités dans le champ social, médico-social et sanitaire
4. Poursuivre l'optimisation des ressources humaines, financières et matérielles
5. Impulser une démarche intégrée et coordonnée de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement

Arsea

II. Orientation managériale et organisationnelle : Développer la performance associative

6. Renforcer le pilotage par la Direction Générale
7. Renforcer la transversalité des différents secteurs d'activité
8. Favoriser l'adaptation des compétences des professionnels
9. Optimiser les missions de l'encadrement
10. Développer la participation des bénéficiaires dans le secteur de l'enfance
11. Promouvoir le bénévolat et le volontariat

Arsea

III. Orientation concernant la communication : Dynamiser la politique de communication

12. Développer le sentiment d'appartenance à l'association
13. Valoriser l'expertise et la qualité des accompagnements
14. Communiquer en direction des partenaires et des mécènes
15. Renforcer le réseau

Arsea

IV. Orientation concernant l'ouverture vers l'extérieur

16. Identifier les partenaires potentiels et les apports mutuels
17. Se faire connaître des acteurs du secteur social et médico-social

Arsea
Projet de loi de confiance
Mars 2015 - Juin 2015

Un accompagnement de proximité

The map displays the geographical layout of France, divided into several colored regions: blue, green, and orange. A legend in the bottom right corner identifies the colors: blue for 'Accompagnement de proximité', green for 'Accompagnement de proximité', and orange for 'Accompagnement de proximité'. The map also includes labels for various regions such as Alsace, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, and Occitanie.

Arsea

ORIENTATIONS 2015 -2016

Arsea

Axe 6 Renforcer le pilotage par la Direction Générale

- Renouvellement de l'agrément du siège pour 5 ans
- Recrutements 2015
 - Directeur Général Adjoint / Directeur Ressources Humaines
 - Contrôleur de gestion en charge des achats
 - Responsable sécurité /gestion des risques

 **Axe 3 Poursuivre le développement d'activités ..**
RAPPROCHEMENT AVEC L' ASSOCIATION SOLIDARITE RHIN MEDICO SOCIALE – ASRMS

Association créée en 2003

Président : M. DEMANGEAT, Vice Président M. STATH
 Directeur Général : M. SCHNEIDER

Gestion de 3 établissements pour personnes porteuses de handicap :

1 ESAT sur 2 sites : agrément 86 places (20 Biesheim + 66 Eguisheim)
 1 SAJ : agrément 15 places
 1 SAVS : agrément 75 dossiers

ETP salariés : 24,16.

 **Axe 3 : RAPPROCHEMENT ASRMS**

Pourquoi :

- Attentes des usagers en croissance et accompagnement de plus en plus complexe,
- Contraintes administratives, légales et réglementaires de plus en plus fortes nécessitent une grande expertise

Objectif :

Développement d'un pôle régional de compétence en direction de Travailleurs Handicapés

Engagements de l'ARSEA :

- Affectation de l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation de son objet statutaire,
- Poursuite l'œuvre de l'association
- Maintien de l'implantation des établissements sur les bassins d'emploi actuels

 **Axe 3 : RAPPROCHEMENT ASRMS**

Démarche :

- Réunions de travail mensuelles
- Signature d'un protocole d'accord
- Informations et consultations légales, administratives et statutaires
- Transfert des agréments au 1er janvier 2016
- Mutualisation de postes avec la DG à l'étude
- Directions assurées par
 - Mme KRETZ pour l'ESAT
 - Mme CZAJA pour les 2 autres services (SAJ Et SAVS)

 **Axe 3 : RAPPROCHEMENT AVEC L'OPI : ORIENTATION PREVENTION INSERTION**

Président : Professeur Jean Georges JUIF
 Directeur : Michel HAMM
 Activités : Prévention Spécialisée Territoire Strasbourg
 Restaurant d'insertion

Objectifs :

- Développer et conforter l'ancrage territorial
- Offrir des logiques de parcours variées et cohérentes pour les bénéficiaires des 2 associations

Rapprochement en 2 étapes

- Mandat de gestion à compter du 1^{er} Juillet 2015 (Appui technique à la gestion courante)
- Transfert des agréments au 1^{er} janvier 2016

 **Axe 3 : REPRISE D'ACTIVITES EXERCÉES PAR ACCORD**

6 activités :

- **Réparation pénale** : 48 mesures exercées par un 1 ETP TS sur ressort TGI Strasbourg et Saverne, rattaché au SERP de Colmar, (CDD 6 mois). Montée en charge prévisionnelle de 180 à 200 mesures, soit env. 2 ETP. Evolution vers un service régional
- **Médiation scolaire** : 3 ETP adultes relais dans 3 collèges + 0,8 ETP coordination. Extension de l'activité envisagée
- **Prise en charge des situations de violences intrafamiliales** - ressources à affecter : temps de psychologue et 0,20 ETP de chargé de mission
- **Contrôle Judiciaire Socio-Educatif (CJSE)** – Habilitation en cours. 0,5 ETP

 **Axe 1.3 : REPRISE D'ACTIVITES EXERCÉES PAR ACCORD**

- **Médiation pénale** : 100 à 120 mesures. 1 ETP Médiateur. Habilitation TGI Strasbourg en cours
- **Actions « SPIP »** : Placement extérieur à domicile, accompagnement vers la formation et l'emploi, accompagnement auteurs de violence : A conventionner. Env. 0,5 ETP
- ETP global : 6 + 3 adultes relais (médiation scolaire)
- Financements multiples : Etat, Collectivités territoriales, Eurométropole, Justice - demandes de subventions ou conventionnement
- Démarrage de certaines actions dès juillet 2015
- Locaux : mutualisations et locaux propres à trouver

 **Axe 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES RSA**

S'inscrit dans une refonte de l'accompagnement des personnes très éloignées de l'emploi par le Conseil Départemental

Actuellement :
2 ETP TS pour 126 suivis CUS Nord et 58 suivis CUS Sud

A compter du 1.7.2015

- Extension des territoires d'intervention : CUS Nord et Sud + **Ville de Strasbourg, Sélestat, Molsheim**
- 6 TS en appui aux services sociaux du Conseil Départemental

Financement :

- 50% Conseil Départemental 67
- 50% Fonds social européen (géré également par le CD67)

 **Axe 3 : GESTION D'UNE RESIDENCE SENIOR**

- Une sollicitation d'OPUS, bailleur social
- Partenariat OPUS / Conseil Départemental/ CAF / Ville d'Oberhoffen sur Moder
- Un nouvel axe d'intervention en conformité à nos missions : gestion d'une résidence seniors pour personnes de condition modeste
- 24 logements du T 1 au T 3
- Gestion administrative et volet animation
- 0,50 ETP en recrutement direct ou mise à disposition
- Ouverture prévue en septembre 2015

 **Axe 3 : AUTRES PROJETS**

Déposés

Conseil Départemental 67 :

- accueil de jeunes majeurs (Château d'Angleterre : 50 places)

Conseil Départemental 68 :

- Unité d'accueil pour mineurs isolés étrangers (René Cayet : 10 places)
- Dispositif d'accompagnement pour mineurs en situation d'errance et de rupture (DIEM) - appel à projet EEP La Ferme : 10 places

En cours de montage

ARS :

- création de 15 places de SESSAD pour jeunes autistes de 16 à 25 ans Département 67 (appel à projet) : SESSAD STRASBOURG.
- CLIS Passerelle Strasbourg – Colmar

Conseil Départemental 67 :

- Création de places d'accueil de jour par redéploiement de places d'internat partenariat ARMEE DU SALUT/ ARSEA (**partenariat armée du salut : axe 16**)

 **AUTRES AXES**

Axes 8 et 12 : sentiment d'appartenance ; compétence des professionnels
Déploiement d'une étude sur la Qualité de Vie au Travail : Etat des lieux à travers groupes focus et enquêtes salariés

Axe 5 : impulser une démarche intégrée et coordonnée de l'amélioration de la qualité
Création d'un COFIL QUALITE à partir de septembre 2015

Axe 6 : renforcer le pilotage par la DG
Développement d'un système d'information performant, optimisé et sécurisé : Plateforme collaborative, dossier unique de l'utilisateur, charte d'utilisation ...

 **AUTRES AXES**

Axes 12 - 14 et 17 : développer le sentiment d'appartenance + communiquer en direction des partenaires et mécènes + se faire connaître des acteurs du secteur

- 70^{ème} anniversaire de l'association et portes ouvertes dans les établissements
- JO Adaptés

 **MERCI A TOUS POUR VOTRE ATTENTION**